

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1567

31 juillet 2010

SOMMAIRE

BGV III Beteiligungsgesellschaft S.à r.l. ...	75183	EMC Luxembourg PSF S.à r.l.	75213
BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l.	75184	Enigma Investment & Development S.à r.l.	75214
BoardNick S.à r.l.	75181	Enigma Investment & Development S.à r.l.	75214
BP Holdings S.à r.l.	75180	Enigma Investment & Development S.à r.l.	75214
Brugama Holding S.A.	75184	Espace et Rénovation	75205
CAE Investments	75189	Euroness S.A.	75215
Casa Nova Contemporain S.à r.l.	75189	Europa Maidstone S.à r.l.	75203
Chrymax	75190	Evann Participations S.A.	75215
Chrymax	75189	Evann Participations S.A.	75215
Chrymax	75191	Extenso	75216
Citco C&T (Luxembourg) S.A.	75184	Fortis Lease Group S.A.	75213
Citco REIF Services (Luxembourg) S.A.	75185	France Investment S.A.	75216
ColDragon (Lux) S.à r.l.	75170	Fund Administration Services & Techno-	75184
Compania Argentina de Representaciones	75190	logy Network Luxembourg	75205
y Agencias S.A.	75201	Guimauve S.A., SPF	75215
Compania Argentina de Representaciones	75201	Harsco Metals Luxembourg S.A.	75215
y Agencias S.A.	75200	Helios	75202
Compania Argentina de Representaciones	75191	ING Private Capital Management S.A. ...	75216
y Agencias S.A.	75202	Lux-Irl Investments No. 1 S.A.	75204
Compania Argentina de Representaciones	75202	Mastertec Invest S.A.	75190
y Agencias S.A.	75185	Matlux S.A.	75183
Compar Invest S.A.	75186	Mortgage Backed Investments S.A.	75180
Concept Art S.A.	75203	Petronilla Investments S.A.	75182
Credit Suisse Calmar Investments (Lu-	75203	Recurrent Energy Lux Holdings S.à r.l. ...	75182
xembourg) S.à r.l.	75204	Richard International S.A.	75190
Crescent Euro Industrial III S. à r.l.	75216	Septem France Capital S.à r.l.	75181
D & F S.à r.l.	75204	Sif S.A.	75205
Doge Invest S.A.	75203	Société Luxembourgeoise d'Investisse-	75201
Doge Invest S.A.	75203	ments et de Participations	75191
Dralinvest S.A. S.P.F.	75216	St. Modwen Properties I S.à r.l.	75186
Durosols S.A.	75204	Swiss Life Assurance Solutions S.A.	75214
EASA	75205	Transtrend Equity Strategies	75205
Ecosynergie Inc. S.à r.l.	75204	Valartis Finance S.à r.l.	75186
EECF Alpha S.à r.l.	75213	Xaro S.A.	75183
Electro-Re		Zeus Recovery Fund SA	

ColDragon (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 153.989.

STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt-deux juin

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Colony Luxembourg S.à r.l., une Société à responsabilité Limitée, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B88.540,

Représentée aux présentes par Madame Rachel Uhl, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, laquelle après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

STATUTS**«Titre I^{er} . - Général**

1. Définitions. Dans les présents Statuts, les termes suivants auront le sens tel qu'indiqué ci-dessous.

"Actif" signifie, en relation avec un Compartiment, les actifs de ce Compartiment.

"Associé(s)" signifie tout détenteur de Part(s) Sociale(s).

"Compartiment" veut dire un patrimoine distinct et séparé des actifs et passifs de la Société au sens de la Loi de Titrisation et auquel des Actifs et Passifs de la Société seront alloués de temps à autre.

"Gérant" signifie le gérant de la Société.

"Loi" signifie loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

"Loi Titrisation" signifie la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation et ses modifications ultérieures.

"Part(s) Sociale(s) de Compartiment" signifie toute part sociale émise par la Société de temps à autre, en relation avec un Compartiment spécifique ou toute action allouée par le Gérant à un Compartiment spécifique.

"Passif" signifie, en relation avec un Compartiment, le passif de ce Compartiment.

"Part(s) Sociale(s)" signifie toute part sociale émise par la Société.

"Société" signifie ColDragon (Lux) S.à r.l.

"Statuts" signifie les statuts de la Société et ses modifications ultérieures.

Dénomination, Siège, Objet, Durée**2. Forme - Dénomination.**

2.1 La Société existe sous la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par la Loi, ainsi que par les Statuts. La Société est soumise aux dispositions de la Loi Titrisation et se qualifie comme société de titrisation au sens de la Loi Titrisation.

2.2 La Société aura pour dénomination "ColDragon (Lux) S.à r.l."

3. Siégé social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3 Toutefois, le Gérant est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

3.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant.

4. Objet.

4.1 L'objet de la Société est d'agir comme acquéreur et/ou émetteur dans le contexte d'une ou plusieurs opérations de titrisation régies par la Loi Titrisation.

4.2 La Société peut entrer dans toute transaction par laquelle elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou à travers une autre entité, des risques liés à des créances, d'autres avoirs ou dettes de tiers ou inhérentes à tout ou partie des activités exercées par des tiers. L'acquisition ou l'acceptation de ces risques par la Société sera financée par l'émission de titres par elle-même ou par une autre entité de titrisation dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société.

4.3 Nonobstant le caractère général de ce qui précède, la Société peut en particulier:

(a) souscrire à ou acquérir de toute manière appropriée toutes valeurs mobilières, prêts ou autres instruments financiers (dans le sens le plus large du terme) émis par des institutions ou organisations internationales, Etats souverains, sociétés publiques ou privées;

(b) vendre, transmettre, céder, nantir ou autrement disposer de ses actifs de la manière et pour une rémunération telle que le Gérant ou la personne nommée à cet effet approuvera de temps à autre;

(c) dans l'accomplissement de son objet, gérer, utiliser ou user de quelques façons que ce soit tous ses avoirs, valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et fournir, dans les limites de l'article 61(3) de la Loi Titrisation, toutes sortes de garanties et de droits de gage, par voie d'hypothèque, nantissement, sureté ou par d'autres moyens sur tous les avoirs et droits détenus par la Société;

(d) dans le cadre de la gestion de ses biens, conclure des opérations de prêt ou d'échange de valeurs mobilières, et de mise en pension;

(e) conclure et exécuter des opérations sur instruments dérivés (incluant, sans être limitées, des swaps, des futures, des échanges, des produits dérivés et des options) et des transactions similaires;

(f) prêter ou lever des fonds, émettre des obligations ou toute autre forme de titres représentatifs d'une dette (y compris par voie d'intérêt de participation) ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société; et

(g) conclure des conventions de prêts comme emprunteur dans le cadre de la Loi Titrisation, en particulier dans le but d'obtenir le financement nécessaire pour acquérir ou accepter ces risques (c'est-à-dire avant l'émission de titres ou plus généralement, lorsque la Société agit comme véhicule d'acquisition), afin de se conformer à tout paiement ou toute obligation qu'elle a par rapport à ses titres ou par rapport à tout contrat conclu dans le contexte de ses activités.

4.4 La Société peut prendre toute mesure pour protéger ses droits et faire toute opération quelconque qui soit directement ou indirectement liée à ou utile pour son objet social et qui peut promouvoir son accomplissement ou son développement.

5. Compartiments.

5.1 En conformité avec la Loi Titrisation, le Gérant peut créer un ou plusieurs Compartiments correspondant chacun à une partie séparée du patrimoine de la Société.

5.2 Sous réserve de l'article 5.4 ci-dessous, tous les actifs alloués à un Compartiment sont exclusivement disponibles pour les investisseurs et créanciers dont les créances sont nées à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

5.3 Nonobstant ce qui précède, si, à la suite du rachat du remboursement total des dettes de la société attribuable à un Compartiment et à la satisfaction totale et au paiement de toutes les obligations de la Société envers les créanciers dont les créances sont nées à l'occasion de telles dettes ou de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment, il reste des actifs dans un tel Compartiment, le Gérant peut allouer de tels actifs à un ou plusieurs autres Compartiments ou au patrimoine général de la Société.

5.4 Les créances qui ne sont pas nées à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un Compartiment spécifique peuvent être payées depuis le patrimoine général de la Société ou peuvent être réparties par le Gérant entre les Compartiments au pro rata des actifs de ces Compartiments ou sur une telle autre base considérée comme appropriée.

5.5 Le Gérant peut allouer toute Part Sociale à un Compartiment, étant entendu qu'une Part Sociale ne peut être allouée qu'à un seul Compartiment à la fois.

5.6 Le Gérant ou ses mandataires établiront et maintiendront des comptes séparés pour chaque Compartiment.

5.7 La liquidation d'un Compartiment est décidée par le Gérant.

6. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

7. Capital social.

7.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille six cents Euros (EUR 12.600) représenté par douze million six cent mille (12.600.000) Parts Sociales. Chaque part sociale a une valeur nominale d'un dixième de centime d'Euro (EUR 0.001).

7.2 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société pourrait racheter à son/ses Associé(s), pour compenser toute perte nette, pour faire des distributions à des Associé(s) ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

7.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux, sauf stipulation contraire des Statuts.

7.4 La Société pourra procéder au rachat de parts sociales de son propre capital sous les conditions suivantes et dans la mesure où des fonds (ou des réserves distribuables) seraient suffisants et disponibles.

Un tel rachat ne pourra intervenir qu'en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 18.2 des statuts.

Durant toute la période de détention par la Société des parts sociales rachetées, tous les droits attachés à celles-ci (droits de vote, de participation à la distribution des dividendes, etc) seront suspendus.

8. Registre des parts - Indivisibilité.

8.1 Toutes les Parts Sociales seront enregistrées dans un registre des Associés qui sera tenu par la Société à son siège social.

8.2 La Société considérera la personne dont le nom figurera au registre des Associés comme le propriétaire des Parts Sociales.

8.3 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

9. Transfert des parts.

9.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

9.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

9.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

9.4 Tout transfert de Parts Sociales sera enregistré par acte notarié ou sous seing privé et sera uniquement valable vis-à-vis de la Société ou des tiers quand il sera notifié à la Société ou accepté par celle-ci conformément à l'article 190 de la Loi.

Titre IV. - Obligations, Titres et Autres instruments de dette

10. Nominatif ou au porteur. La Société pourra émettre des obligations, titres et autres instruments de dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, titres et autres instruments de dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur. La Société ne pourra pas procéder à une offre publique dans la mesure où elle sera interdite par la Loi

Titre V. - Gérance et Réviseur(s) d'entreprises agréé(s)

11. Gérance.

11.1 La Société est gérée par le Gérant. Le Gérant n'est pas obligatoirement Associé.

11.2 Le Gérant peut être révoqué à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des Associés titulaires de la majorité des droits de votes.

12. Pouvoirs du gérant. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social de la Société.

13. Représentation de la société. La Société est valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par le Gérant.

14. Délégation et Mandataires du gérant.

14.1 Le Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

14.2 Le Gérant détermine, le cas échéant, les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions pertinentes de leur mandat.

15. Responsabilité du gérant.

15.1 Le Gérant ne contracte, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi Luxembourgeoise.

16. Réviseur(s) d'entreprises.

16.1 Les comptes de la Société sont audités par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) nommés par le Gérant.

16.2 Les réviseur(s) d'entreprises agréé(s) est/sont nommé(s) pour une période déterminée parmi les réviseur(s) d'entreprises agréé(s) par Commission de Surveillance du Secteur Financier.

16.3 Le(s) réviseur(s) d'entreprises agréé(s) est/sont rééligible(s).

Titre VI. - Assemblée générale des associés

17. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

17.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés au Gérant par la loi ou les Statuts seront de la compétence de l'assemblée générale des Associés.

17.2 En particulier, l'assemblée générale des Associés est compétente pour modifier les Statuts, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements de ses Associés.

17.3 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'il détient et est autorisé à se faire représenter lors d'une assemblée générale par une autre personne, pour autant que cette dernière, Associé ou non, soit en possession d'une procuration écrite sous forme d'un télégramme, d'un télex, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

17.4 Chaque Associé possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient.

17.5 Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

18. Tenue des assemblées générales.

18.1 Les Associés sont convoqués aux assemblées générales ou consultés par écrit à l'initiative du Gérant ou des Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

18.2 Une convocation écrite à toute assemblée générale est donnée à tous les Associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

18.3 Les assemblées générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

18.4 Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

18.5 Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute assemblée générale.

18.6 Lorsque la Société aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier vendredi du mois de juin de chaque année.

18.7 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation de l'Associé (ou des Associés). L'Associé (ou les Associés) se prononcera (ou se prononceront) également par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant.

19. Majorités.

19.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social les adoptent. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois par lettres recommandées et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la proportion du capital social représentée.

19.2 Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

19.3 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.

20. Les assemblées des associés de compartiment.

20.1 Les Associés de Compartiment d'un Compartiment peuvent tenir, à tout moment, une assemblée générale pour décider de toute question en relation exclusive avec ce Compartiment, sauf les distributions de profits.

20.2 Chaque Associé de Compartiment possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient dans le Compartiment concerné.

20.3 Sauf disposition ou stipulation contraire dans la loi ou les présent Statuts, les résolutions de l'assemblée des Associés de Compartiment sont prises à la majorité simple des Associés du Compartiment concerné, selon le cas, présents ou représentés et votant.

Titre VII. - Exercice social - Droit de distribution sur les parts

21. Exercice social.

21.1 L'année sociale commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

21.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du Gérant et des Associés envers la Société.

21.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

21.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'assemblée générale annuelle dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

22. Droit de distribution sur les parts.

22.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et des autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

22.2 Cinq pour cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société ainsi déterminé seront obligatoirement prélevés et alloués à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société mentionné à l'article 7 des Statuts ou, le cas échéant, tel qu'il sera augmenté ou réduit.

22.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société aux fins de distribution et dans la mesure où la loi et les Statuts le permettent, le Gérant pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués, toujours à condition que la Société dans son ensemble ait généré des profits. Les profits nets globaux de la Société seront distribués à chaque Compartiment en proportion du profit net généré par ce Compartiment et le montant calculé de telle façon qu'il pourra être alloué au Compartiment concerné, en tant que profit distribuable, sera alors réparti et payé aux Associés de Compartiment de ce Compartiment en proportion avec leur nombre de Parts Sociales de Compartiment que les Associés de Compartiment détiennent.

22.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer leur montant seront pris par l'assemblée générale des Associés.

22.5 Des acomptes sur dividendes pourront être versés sur décision du Gérant sous réserve des règles de distribution contenues dans l'article 21.3 ci-dessus et à condition:

22.5.1 qu'un état comptable intermédiaire soit établi et que ce-dernier fasse apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants; et

22.5.2 que le montant à distribuer n'excède pas le montant des résultats réalisés depuis le fin du dernier exercice social dont les comptes ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes portées en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Titre VIII. - Liquidation

23. Causes de dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

24. Liquidation.

24.1 La liquidation de la Société ne peut être décidée que par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

24.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre IX. - Loi applicable

25. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique dans les Statuts il est fait référence à la Loi et la Loi Titrisation.»

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 Décembre 2011.

Souscription – Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Colony Luxembourg, S.à r.l.	12.600.000 Parts Sociales
Total: douze million six cents mille Parts Sociales	12.600.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de douze mille six cents Euros (EUR 12.600.) correspondant à un capital de douze mille six cents Euros (EUR 12.600) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Est nommée aux fonctions de Gérant pour une période indéterminée: COLONY LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

(Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 88.540.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and ten, on the twenty-second of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Colony Luxembourg S.à r.l. a Société à responsabilité Limitée, organized under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, registered with the Luxembourg's trade and companies register under number B 88.540.

Represented by Mrs. Rachel Uhl, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

ARTICLES OF INCORPORATION

“Chapter I. - General

1. Definitions. When used in these articles of association, the following terms shall have the meanings set out below.

"Articles" means the articles of association of the Company, as amended from time to time.

"Assets" means, in relation to a Compartment, the assets of such Compartment.

"Company" means ColDragon (Lux) S.à r.l.

"Company Law" means the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time.

"Compartment" means a distinct and separated part of the assets and liabilities of the Company within the meaning of the Securitisation Law and to which Assets are and Liabilities are allocated from time to time.

"Compartment Shareholder (s)" means the holder(s) of the Compartment Share(s).

"Compartment Share(s)" means any shares issued by the Company from time to time in relation to a specific Compartment or any share(s) allocated by the Manager to a specific Compartment.

"Liabilities" means, in relation to a Compartment, the liabilities of such Compartment.

"Manager" means the manager of the Company.

"Securitisation Law" means the law dated 22 March 2004 on securitisation, as amended from time to time.

"Share(s)" means any share issued by the Company.

"Shareholder(s)" means any holder of a Share.

Chapter II. - Name, Registered office, Object, Compartments and Duration

2. Form - Corporate name.

2.1 The Company exists under the form of a "Société à responsabilité limitée" and is governed by the Company Law and by the Articles. The Company is subject to the Securitisation Law and qualifies as a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of that law.

2.2 The Company will exist under the corporate name of "ColDragon (Lux) S.à r.l.".

3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

3.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.3 However, the Manager is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

3.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the Manager of the Company.

4. Object.

4.1 The corporate object of the Company is to act as acquisition and/or issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.

4.2 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to receivables, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.

4.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:

(a) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities, loans, or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;

(b) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Manager or any person appointed for such purpose shall approve at such time;

(c) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge or other means over the assets and rights held by the Company;

(d) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and repo agreements;

(e) enter into and perform derivatives transactions (including, but not limited to, swaps, futures, forwards and options) and any similar transactions;

(f) lend or raise funds, issue bonds, notes or any other form of debt instruments (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company; and

(g) enter into loan agreements as borrower within the scope of the Securitisation Law, in particular in order to fund the acquisition or assumption of risks (i.e. prior to the issuance of the securities or, more generally, where the Company acts as acquisition entity), to comply with any payment or other obligation it has under any of its securities or any agreement entered into within the context of its activities.

4.4 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development.

5. Compartments.

5.1 In accordance with the Securitisation Law, the Manager is entitled to create one or more Compartments corresponding each to a separate part of the Company's estate.

5.2 Subject to article 5.4 below, all assets allocated to a Compartment are exclusively available to investors thereunder and the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that Compartment.

5.3 Notwithstanding the foregoing, if, following the redemption or repayment in full of the borrowings of the Company attributable to a Compartment and the satisfaction in full and termination of all obligations of the Company to other creditors whose claims have arisen in connection with such borrowings or the creation, operation or liquidation of that Compartment, there remain assets under such Compartment, the Manager may allocate such assets to one or several other Compartment(s) or to the general estate of the Company.

5.4 Claims which are not incurred in relation to the creation, operation or liquidation of a specific Compartment may be paid out of the general estate of the Company or may be apportioned by the Manager between the Company's Compartments on a pro rata basis of the assets of those Compartments or on such other basis as it may deem more appropriate.

5.5 The Manager may allocate any Share to a Compartment, it being understood that a Share can be allocated only to one Compartment at a time.

5.6 The Manager or its delegates shall establish and maintain separate accounting records for each Compartment.

5.7 The liquidation of a Compartment is decided by the Manager.

6. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter III. - Capital, Shares

7. Share capital.

7.1 The share capital is fixed at twelve thousand six hundred Euros (EUR 12,600) represented by twelve million six hundred thousand (12,600,000) Shares. Each share has a nominal value of one tenth of Euro Cent (EUR 0.001).

7.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its/their Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate to the legal reserve.

7.3 All Shares will have equal rights, except where provided to the contrary in these Articles.

7.4 The Company shall have the power to acquire shares in its own capital under the following conditions and only to the extent that funds (or free reserve) are sufficient and available.

Such redemption shall be carried out by a resolution of the general meeting of the shareholders which fulfils the conditions as to attendance and majority laid down in Article 18.2 of the Articles.

During the time that the redeemed shares are held by the Company, all the rights attached to them (voting rights, participation in distribution of dividends, etc...) will be suspended.

8. Registration of shares - Indivisibility.

8.1 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at the registered office of the Company.

8.2 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

8.3 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

9. Transfer of shares.

9.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

9.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

9.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Company Law.

9.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Company Law.

Chapter IV. - Bonds, Notes and Other debt instruments

10. Registered or bearer form. The Company may issue bonds, notes or any other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form. The Company is not able to make public offerings to the extent prohibited by the Company Law.

Chapter V. - Management and Registered independent auditor(s)

11. Management.

11.1 The Company is managed by the Manager. The Manager needs not to be Shareholder.

11.2 The Manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders holding a majority of voting rights.

12. Power of the manager. In dealing with third parties, the Manager will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's object.

13. Representation of the company. The Company shall validly be bound by the sole signature of its Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

14. Delegation and Agent of the managers.

14.1 The Manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

14.2 The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

15. Liability of the manager.

15.1 The Manager may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by it in the name of the company, provided such commitments comply with the Articles and the Luxembourg law.

16. Registered independent auditor(s).

16.1 The accounts of the Company are audited by one or more registered independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) appointed by the Manager.

16.2 The registered independent auditor(s) is/are appointed for a determined period amongst the auditors registered with the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

16.3 The registered independent auditor(s) is/are re-eligible.

Chapter VI. - General meeting of shareholders

17. Powers of the general meeting of shareholders - Votes.

17.1 All powers not expressly reserved to the Manager by law or by the Articles fall within the competence of the general meeting of Shareholders.

17.2 In particular, the general meeting of the Shareholders is competent to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of its Shareholders.

17.3 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns and may act at any general meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

17.4 Each Shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares he holds.

17.5 In case of one Shareholder owning all the Shares, he will assume all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

18. Holding of general meetings.

18.1 The Shareholders shall be convened to general meetings or consulted in writing at the initiative of the Manager or Shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

18.2 Written notice of any general meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

18.3 General meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.

18.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

18.5 A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any general meeting.

18.6 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Friday of June of each year.

18.7 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholder(s) for approval. The Shareholder(s) shall also specifically vote as to whether discharge is to be given to the Manager.

19. Majorities.

19.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than one-half (1/2) of the Share capital adopt them. If that quorum is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

19.2 The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

19.3 Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders.

20. Meetings of the compartment shareholders.

20.1 The Compartment Shareholders of a Compartment may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Compartment, but excluding the distribution of profits.

20.2 Each Compartment Shareholder is entitled to a number of votes equal to the number of his Compartment Shares in the relevant Compartment. Compartment Shareholders may vote either in person or by giving a proxy in writing to another person who need not be a shareholder.

20.3 Unless otherwise provided for by law or herein, the resolutions of the Compartment Shareholders' meeting for the relevant Compartment are passed by a simple majority of the relevant Compartment Shareholders, as the case may be, present or represented and voting.

Chapter VII. - Business year – Distribution right of shares

21. Business year.

21.1 The Company's financial year starts on the first (1st) day of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

21.2 Each year, the Manager shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the Manager and Shareholders towards the Company.

21.3 Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

21.4 The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual general meeting within six (6) months from the closing of the financial year.

22. Distribution right on shares.

22.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

22.2 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated in article 7 hereof or as increased or reduced from time to time.

22.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Manager shall propose that cash available for remittance be distributed, always provided that the Company as a whole has generated net profits. The overall net profit of the Company shall be distributed to each Compartment proportionate to the net profit that such Compartment has generated and the so calculated amount which can be allocated to the relevant Compartment as distributable profit shall then be apportioned and paid to the Compartment Shareholder of such Compartment proportionate to the number Compartment Shares such Compartment Shareholder holds.

22.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

22.5 Interim dividends may be paid out upon decision of the Manager subject to the distribution provision contained in article 21.3 above and provided that:

22.5.1 interim accounts have been drawn-up and show that the funds available for distribution are sufficient; and

22.5.2 the amount to be distributed does not exceed the total profits realised since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by any profits carried forward and sums drawn from reserves available for distribution and reduced by losses carried forward and any sums to be allocated to any reserve pursuant to the law or the Articles.

Chapter VIII. - Liquidation

23. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

24. Liquidation.

24.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company' share capital.

24.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter IX. - Applicable law

25. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Company Law and the Securitisation Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2011.

Subscription – Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Colony Luxembourg, S.à r.l. 12,600,000 Shares

Total: twelve million six hundred thousand Shares 12,600,000 Shares

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) corresponding to a share capital of twelve thousand six hundred Euros (EUR 12,600.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand euros.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) Is appointed as Manager for an undetermined period: Colony Luxembourg, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 88.540 .

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall validly be bound by the sole signature of its Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by a English version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, he signed together with the notary the present deed.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 juin 2010. Relation: lac/2010/28060. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010086048/561.

(100096365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Petronilla Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 116.255.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 16 juin 2010 à 10.00 heures

L'Assemblée ratifie la démission de Mr. Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur.

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Angelina Scarcelli, née le 13.09.1975 à Thionville (France), avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg en tant que nouvel administrateur. Le nouvel Administrateur terminera le mandat de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 16 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2010072272/17.

(100085093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

BP Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.460.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société BP Holdings S.à.r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 130 460.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 2010.

Référence de publication: 2010073025/12.

(100085036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Sif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 33.903.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue de manière Extraordinaire à Luxembourg en date du 10 juin 2010, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Septième résolution:

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Frédéric ADAM, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Andrea PRENCIPE, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 7 octobre 2010.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Frédéric ADAM en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Huitième résolution:

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Mirko LA ROCCA, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Fabrizio PENSO, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 12 février 2010.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Mirko LA ROCCA en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 4 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet à partir du 10 juin 2010.

Dixième résolution

L'assemblée prend note du changement de l'adresse professionnelle de deux administrateurs de la société comme suit:

- Monsieur Frédéric ADAM, 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Monsieur Davide MURARI, 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

Pour la société SIF S.A.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Référence de publication: 2010074832/33.

(100085706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

BoardNick S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 40, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 147.377.

DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le huit juin,

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

A comparu:

Monsieur Gautier LAURENT, conseiller fiscal, né à Mont Saint Martin, France, le 19 mai 1983, demeurant à L-2732 Luxembourg, 40, rue Wilson.

Lequel a déclaré:

Qu'il est l'unique associé de la société à responsabilité limitée BoardNick s.à r.l. avec siège à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 147.377, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juillet 2009, publié au Mémorial C numéro 1625 du 24 août 2009, et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés.

Que la société a cessé toute activité commerciale.

Que les comptes sociaux sont parfaitement connus de l'associé et sont approuvés par lui.

Que tout le passif de la société a été apuré et que tout l'actif a été distribué à l'associé.

Que le comparant n'a plus de revendication envers la société.

Ceci approuvé, le comparant a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. La société BoardNick s.à r.l. est dissoute et liquidée avec effet immédiat.
2. Pour autant que de besoin, Monsieur Gautier LAURENT, préqualifié, est à considérer comme liquidateur, qui est également personnellement et solidairement responsable des frais des présentes.
3. Les documents de la société seront conservés pendant un délai de cinq ans au siège du liquidateur.
4. Au cas où, par impossible, une dette ou une créance aurait échappé au liquidateur, l'associé susdit en supporterait les frais ou en ferait le bénéfice.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. GAUTIER, C. MINES

Enregistré à Capellen, le 10 juin 2010. Relation: CAP/2010/2029.. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€.

Le Releveur (signé): I. Neu.

POUR COPIE CONFORME.

Capellen, le 16 juin 2010.

Référence de publication: 2010073404/37.

(100085672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Recurrent Energy Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 149.524.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58836 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010072280/10.

(100085383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Richard International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 66.317.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique, en date du 14 juin 2010:

- l'associé unique constate la nomination par le conseil d'administration de Monsieur Marc Schintgen en qualité de Président du conseil d'administration;

- l'associé unique accepte la démission de Kitz S.A. (qui a entretemps changé sa forme de société en société à responsabilité limitée) de son poste d'administrateur avec effet immédiat;

- l'associé unique décide de nommer Madame Stéphanie Marion, résidant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 1 rue Goethe comme nouvel administrateur de la société pour une période de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2015;

- l'associé unique décide de reconduire les mandats des autres administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période de 6 ans prenant fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010072291/19.

(100085011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Mortgage Backed Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 103.586.

Nomination des représentants permanents des administrateurs de La Société:

1) suite aux résolutions de la Société Manacor (Luxembourg) S.A., administrateur de La Société, la personne suivante a été nommée représentant permanent:

Monsieur Franciscus W.J.J. Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays Bas, demeurant à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) suite aux résolutions de la Société Mutua (Luxembourg) S.A., administrateur de La Société, la personne suivante a été nommée représentant permanent:

Monsieur Martinus C.J. Weijermans, né le 26 août 1970 à 's-Gravenhage, Pays Bas, demeurant à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3) suite aux résolutions de la Société Fides (Luxembourg) S.A., administrateur de La Société, la personne suivante a été nommée représentant permanent:

Monsieur Robert van't Hoeft, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, demeurant au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mortgage Backed Investments S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2010073218/25.

(100085078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Zeus Recovery Fund SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 140.679.

Extrait des minutes du conseil d'administration de la société tenu le 18 mai 2010

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, roue d'Esch, L - 1471 Luxembourg, enregistré sous le numéro B 65477 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société concernant l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2009.

A Luxembourg, le 7 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010072347/16.

(100085096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

BGV III Beteiligungsgesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 129.084.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BGV III Beteiligungsgesellschaft S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2010073021/11.

(100084993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.234.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2010073022/11.

(100084997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

FASTNET Luxembourg, Fund Administration Services & Technology Network Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 62.713.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 23 mars 2010

En date du 23 mars 2010, le Conseil d'Administration a décidé de renouveler le mandat de Réviseur d'entreprise de Ernst & Young pour une durée d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

CACEIS BANK

Monique J.E. Lodewijckx

Company Secretary Department

Référence de publication: 2010073127/16.

(100085112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Brugama Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 10.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRUGAMA HOLDING S.A.

Ch. FRANCOIS / J.-R. BARTOLINI

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010073026/12.

(100084913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Citco C&T (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.857.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christelle Ferry

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2010073035/11.

(100085145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Helios, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 58.180.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 18 mai 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Vincent Planche, Alain Léonard, Jean-Michel Gelhay, Eric Lobet et Madame Viviane Glavic en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011,
2. de réélire KPMG Audit S.à r.l. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Pour HELIOS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Jean-Michel GELHAY / Valérie GLANE

Directeur / Attaché principal

Référence de publication: 2010073160/19.

(100084919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Citco REIF Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 139.859.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Phill Williams

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2010073036/11.

(100085153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Credit Suisse Calmar Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 95.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 143.900.

—
Par résolutions signées en date du 31 mai 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

Acceptation de la démission de Germain Trichies, avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Monet, L-2180 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 17 mai 2010.

Acceptation de la démission de Fernand Schaus, avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Monet, L-2180 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 17 mai 2010.

Nomination de Brandon Edwards, avec adresse professionnelle au 1, Raffles Link, 03/04-01 South Lobby, 039393 Singapour, Singapour, en tant que gérant avec effet au 17 mai 2010 et pour une durée indéterminée.

Nomination de Sophie Mellinger, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Nomination de Jorge Pérez Lozano, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2010073038/24.

(100085058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Xaro S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 70.698.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2010 documenté par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2010, LAC / 2010 / 24845.

Que:

- la clôture de la liquidation de la Société a été prononcée.
- que les livres et documents sociaux seront conservés pour une durée de cinq ans au L-2227 Luxembourg, 23 avenue de la Porte-Neuve.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Pour extrait conforme

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010073368/19.

(100085370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Crescent Euro Industrial III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 117.975,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 102.554.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par les associés en date du 10 mai 2010 que:

La démission de Monsieur Antoine Berckmans, présentée avec effet au 14 mai 2010, de son mandat de gérant B, est acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 31 mai 2010.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2010073040/17.

(100084978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Swiss Life Assurance Solutions S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 6.000.000,00.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.302.

In the year two thousand and ten, on the ninth day of June.

In front of Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Swiss Life Assurance Solutions S.A., a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Maître Paul Decker, notary public established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 27 November 2008, published in the Memorial C dated 19 December 2008, Recueil des Sociétés et Associations, number 2997, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 143.302 (the "Company"), lastly amended by an extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Company held before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, on 18 December 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 388 dated 23 February 2010.

The sole shareholder of the Company, being Swiss Life Solutions S.A., a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg (the "Contributor"), holding the entire share capital of the Company, is duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with

professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of proxy given under private seal. A copy of this proxy, initialled by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with this deed, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder expressly state having been duly informed beforehand.

The agenda of the meeting is the following:

“Agenda:

1. Waiving of notice right;
2. Approval of the transfer of the registered office of the Company from 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 23, route d’Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg;
3. Approval of the amendment of the articles 13 and 18 of the articles of association of the Company so as to replace the word “statutory auditor” by “independent auditor”;
4. Subsequent amendment of article 2 paragraph 1 of the articles of association of the Company in order to reflect such actions; and
5. Miscellaneous”.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to approve the transfer of the registered office of the Company from 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 23, route d’Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, with effect at the date hereof.

Third resolution:

It is resolved to amend the articles 13 and 18 of the articles of association of the Company in order to replace the word “statutory auditor” by “independent auditor” to be read as follows:

“ **Art. 13. Independent Auditor.** The Company shall have its annual accounts audited by one or more independent auditor (réviseurs d’entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or by the sole shareholder amongst the members of the "Institut des réviseurs d’entreprises" in accordance with the Law.”

“ **Art. 18. Financial Year.** The Company’s financial year begins on 1 January and closes on 31 December. Each year, with effect as of 31 December, the board of directors will draw up the annual accounts of the Company according to the Law, including in particular the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the director(s) and independent auditor(s) towards the Company, if any. At the same time the board of directors will prepare a profit and loss account which will be transmitted, at least one month before the date of the annual general meeting of shareholders together with a report on the operations of the Company, to the independent auditors that shall draft a report.”

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, it is resolved to amend the article 2 paragraph 1 of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the city of Strassen.”

No other amendment to be made to article 2.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it, have been estimated at about one thousand euro (€ 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, having signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuvième jour de juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de Swiss Life Assurance Solutions S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié dressé par Maître Paul Decker, notaire public établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 27 novembre 2008, publié au Mémorial C du 19 décembre 2008, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2997 et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.302 (la «Société»), dernièrement modifié par une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société tenue par devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, le 18 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 388 du 23 février 2010.

L'actionnaire unique de la Société, Swiss Life Solutions S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg (l'«Apporteur»), détenant l'intégralité du capital social de la Société est dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé. Une copie de cette procuration, signée par la partie comparante et le notaire restera annexée à cet acte pour être enregistré avec celui-ci, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour dont l'actionnaire unique déclare avoir été dûment préalablement informé.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

«Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Approbation du transfert du siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg;
3. Approbation de la modification des articles 13 et 18 des statuts de la Société afin de remplacer le mot «commissaire aux comptes» par le mot «réviseur d'entreprise»;
4. Modification subséquente de l'article 2 paragraphe 1 des statuts de la Société afin de refléter une telle action; et
5. Divers.»

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'actionnaire unique de la Société, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution:

Il est décidé que l'actionnaire unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, considère être valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. De plus il a été décidé que toute la documentation produite à l'assemblée générale a été mise à la disposition de l'actionnaire unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'approuver le transfert du siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet à la date qu'en tête.

Troisième résolution:

Il est décidé de modifier les articles 13 et 18 des statuts de la Société afin de remplacer le mot «commissaire aux comptes» par «auditeur indépendant» qui devront être lus comme suit:

« **Art. 13. Réviseur d'entreprise.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises de Luxembourg qui sera/seront désigné(s) par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.»

« **Art. 18. Exercice Social.** L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Chaque année, avec effet au 31 décembre, le conseil d'administration établira, conformément à la Loi, les comptes annuels de la Société, comprenant notamment le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les engagements et les dettes des administrateurs et du/des réviseur(s) d'entreprise envers la Société. Dans le même temps, le conseil d'administration préparera un compte de profits et pertes qui sera transmis au moins un mois avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou de l'actionnaire unique avec un rapport sur les opérations de la Société, aux réviseurs d'entreprise, qui feront un rapport.»

Quatrième résolution:

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 2 paragraphe 1 des statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

« **Art. 2. Siège Social.** La Société aura son siège social dans la commune de Strassen.»
Aucune autre modification n'a été faite à l'article 2.

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle, ont été estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Esch/Alzette, au jour qu'en tête.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juin 2010. Relation: EAC/2010/7048. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010073687/145.

(100086403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

CAE Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 61.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073044/10.

(100085490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Casa Nova Contemporain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 26, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 27.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010073047/11.

(100085102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Chrymax, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 26, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 54.942.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073049/10.

(100084991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Matlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9181 Tadler, 2-4, Toodlermillen.

R.C.S. Luxembourg B 43.736.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 5 janvier 2010 et par le Conseil d'Administration tenu le même jour que:

1. Monsieur Gauthier Leclercq a démissionné de son mandat d'administrateur et de ses fonctions d'administrateur délégué.

2. En remplacement des administrateurs sortants sont nommés pour une durée de 6 ans:

- M. Christophe DUBOIS, né le 16/06/1968 à Charleroi (B) demeurant 143/2/3 Chaussée de Gilly à B-6040 Jumet

- M. Thierry DUBY, né le 7/05/1968 à Mons (B) demeurant 36, Chaussée Brunehaut à B-7972 Quevaucamps

Leur mandat prendra fin avec la tenue de l'assemblée générale statutaire prévue en 2016.

3. Monsieur Erwin BARBE a démissionné de son mandat de Commissaire aux comptes.

4. En remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire est nommée pour une durée de 6 ans Madame Marie Caroline BROUWERS, née le 30/03/1960 à Uccle (B) demeurant 570, Chaussée de Saint Job à B-1180 Uccle. Son mandat prendra fin avec la tenue de l'assemblée générale statutaire prévue en 2016.

5. Monsieur Georges LECLERQ, né le 25/03/1957 à Bruxelles, demeurant 27 rue des Anciens Combattants à B-1450 Chastre, est nommé administrateur délégué.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010074498/23.

(100084909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Chrymax, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 26, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 54.942.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073050/10.

(100085001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

Les comptes annuels au 31.12.2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010073054/15.

(100085122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Septem France Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 147.107.

1) The sole shareholder of the Company has acknowledged the resignation of Mr Franck Ruimy from his function of manager of the Company as from 10th March 2010

2) The sole shareholder has decided to appoint Mr Ely Michel Ruimy, born on 31st December 1964 in Casablanca, residing professionally 25 Knightsbridge, London SW1X 7RZ (United Kingdom) as manager of the Company with immediate effect and for an undetermined period in replacement of Mr Franck Ruimy.

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

1. L'associé unique de la Société a enregistré la démission de Mr Franck Ruimy du poste de gérant de la Société en date du 10 mars 2010.

2. L'associé unique de la Société a décidé de nommer Mr Ely Michel Ruimy, né le 31 Décembre 1964 à Casablanca, résidant professionnellement 25 Knightsbridge, London SW1X 7RZ (United Kingdom), gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr Franck Ruimy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073673/19.

(100085608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Chrymax, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 26, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 54.942.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073051/10.

(100085003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

Les comptes annuels au 31.12.2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010073055/15.

(100085123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

St. Modwen Properties I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 154.036.

STATUTES

In the year two thousand and ten.

On the ninth of June.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ST. MODWEN PROPERTIES S.à r.l., a private limited liability company with registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg number B 153339,

here represented by Ms Angelika Siljaew, private employee, professionally residing in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name ST. MODWEN PROPERTIES I S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or, with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

2.3. No permanent establishment nor branch may be established abroad without the prior approval of the single partner or partners owning at least half (1/2) of the corporate capital of the Company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is to act as the holding company and parent company of other subsidiary companies; to acquire of equity stake(s), in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stake. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any entity within its group. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, refurbishment, construction, sale, investment in, management and/or lease of real estate and immovable properties in England as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or English companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, refurbishment, construction, sale, investment in, management and/or lease of real estate and immovable properties.

3.3. The Company may borrow or raise money in such manner as the Company shall think fit and in particular by the issue (whether at par or at a premium or discount and for such consideration as the Company may think fit) of bonds, debentures or debenture stock (payable to bearer or otherwise), mortgages or charges, shares or other securities, perpetual or otherwise, and, if the Company thinks fit, charged on all or any of the Company's property (both present and future) and further, if so thought fit, convertible into any stock or shares or securities of the Company or any other company, and collaterally or further to secure any obligations of the Company by a trust deed or other assurance or pledge.

The Company may guarantee or otherwise support or secure, either with or without the Company receiving any consideration or advantage and whether by personal covenant or by mortgaging or charging all or part of the undertaking, property, assets and rights, present and future, of the Company or by both such methods or by any other means whatsoever, the liabilities and obligations of and the payment of any moneys whatsoever (including but not limited to capital, principal, premiums, interest, dividends, costs and expenses on any stocks, shares or securities) by any person, firm or company whatsoever, including but not limited to any company which is for the time being the holding company or a subsidiary or a subsidiary undertaking of the Company or of the Company's holding company or is controlled by the same person or persons as control the Company or is otherwise associated with the Company in its business.

3.4. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-), represented by fifteen thousand (15,000) shares in registered form with a par value of one British pound (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. Prior to the transfer of all or part of his shares, any partner must notify such transfer to the Company. The general meeting of partners may resolve that all or part of the offered shares shall be assigned, according to the terms and conditions set for the proposed transfer:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.5. A partner may request the Company to redeem all or part of his shares. Any redemption request from a partner shall be submitted to the prior approval of the general meeting of partners which may resolve that all or part of such shares shall be assigned:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.6. All or part of the shares of a partner may have to be redeemed by the Company if such shares have been transferred in violation of clause 6.3. or 6.4. above.

6.7. All and any shares redeemed in accordance with clause 6.5. or 6.6. above shall be cancelled forthwith and all rights attached thereto shall be extinguished.

6.8. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed forthwith upon notice being served upon them by the partners.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager or, if there are more than one manager, by any Category A manager and any one Category B manager acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice which place shall, usually, be in Luxembourg and shall never be in England.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda

of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. Subject always to article 9.6, the board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented; there must be at least one Category A Manager and one Category B Manager present in person or by proxy and of those present (in person or by proxy) there must be more Category B Managers than Category A Managers. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast provided that at least one Category A Manager and one Category B Manager vote in favour of the resolution and the number of Category B Manager votes must be more than the number of Category A Manager votes. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Notwithstanding article 9.5, if all Category A Managers give notice by facsimile, email or other means to the Company that they will not attend a board meeting, then the quorum for such meeting and the requirement for validly passing resolutions will not be as set out in article 9.5 for such meeting, but shall instead require a minimum of two Category B Managers to attend the meeting (in person or by proxy) and a minimum of two Category B Managers must vote in favour of such resolution(s).

9.7. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or videoconference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the manager or, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any one Category A manager and any one Category B manager (whose signatures may be on separate or counterpart copies of the document concerned) or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of December of each year and end on the thirtieth of November of the following year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on the 30th of November 2010.

Subscription and Payment

All the shares have been subscribed by ST. MODWEN PROPERTIES S.à r.l., as aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its incorporation, are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

The amount of the share capital is valued at EUR 18,190.64.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A managers:

- Mr Timothy Paul Haywood, company director, born in Walsall (United Kingdom), on June 02, 1963, with professional address at Sir Stanley Clarke House, 7 Ridgeway, Quinton Business Park, Birmingham B32 1AF, United Kingdom;
- Mr Stephen James Burke, construction director, born in Burton on Trent (United Kingdom), on April 23, 1959, with professional address at Sir Stanley Clarke House, 7 Ridgeway, Quinton Business Park, Birmingham B32 1AF, United Kingdom;

Category B managers:

- Mr Alain Heinz, Company Director, born in Forbach (France), on May 17, 1968, with professional address at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg;
- Mr Jean Pascal Caruso, Company Director, born in Metz (France), on July 06, 1975, with professional address at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

- Mr Samba Kane, Company Director, born in Pontoise (France), on January 12, 1982, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above-appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the proxy-holder signed together with the notary the present deed.

**Follows the french version:
Suit la version française:**

L'an deux mille dix, le neuf juin.

Pardevant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

ST. MODWEN PROPERTIES S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg numéro B 153339,

ici représentée par Mademoiselle Angelika Siljaew, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ST. MODWEN PROPERTIES I S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

2.3. Aucun établissement permanent ou succursale ne peut être créé à l'étranger sans l'accord préalable de l'associé unique ou des associés représentant au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet d'agir comme société holding et société mère d'autres sociétés filiales, d'acquérir une ou des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité faisant partie de son groupe. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

3.2. L'objet social de la Société inclus également l'acquisition, le développement, la promotion, la rénovation, construction, vente, l'investissement dans, la gestion et la location de biens immobiliers en Angleterre ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou anglaises, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la rénovation, construction, vente, l'investissement dans, la gestion et la location de biens immobiliers.

3.3. La Société pourra emprunter ou lever des fonds de manière que la Société jugera à propos et en particulier par l'émission (soit à valeur nominale ou avec une prime ou avec un rabais tel que la Société le jugera à propos) d'obligations, de créances, d'obligations sans garantie (payables au porteur ou autrement), d'hypothèques ou d'autres garanties, d'actions ou d'autres titres, perpétuels ou autre, et si la Société le juge à propos, gagée sur tout ou partie des actifs de la Société (aussi bien passés que futurs), et de plus, si la Société le juge à propos, convertible en toute action ou titre de la Société

ou de toute autre société, et collatéralement ou pour garantir plus toute obligation de la Société par un acte de trust ou toute autre assurance ou nantissement.

La Société pourra garantir ou d'autre manière, supporter ou sécuriser, soit sans ou avec contrepartie ou avantage et que ce soit par engagement personnel ou en hypothéquant ou nantissant tout ou partie de ses biens, actifs, avoirs et droits, présents et futurs, ou par les deux méthodes ou par tout autre moyen que ce soit, les engagements et obligations et le paiement de toute somme que ce soit (y compris mais non limité au capital, principal, primes, intérêts, dividendes, coûts et frais relatifs à toutes, actions ou valeurs mobilières) par toute personne, entreprise ou société que ce soit, y compris mais non limité à toute société qui est pour le moment la société holding ou une filiale ou une entreprise filiale de la Société ou de la société holding de la Société ou est contrôlée par la ou les mêmes personnes ou est par ailleurs associé à la Société dans ses affaires.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à quinze mille livres anglaises (GBP 15.000,-), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une livre anglaise (GBP 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit par son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Préalablement au transfert de toutes ou partie de ses parts sociales, chaque associé doit notifier un tel transfert à la Société. L'Assemblée Générale des Associés peut décider que toutes ou partie des parts sociales offertes peuvent être attribuées, selon les termes et conditions définies pour le transfert proposé:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi,
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.5. Tout associé peut demander à la Société le rachat de toutes ou partie de ses parts sociales. Toute demande de rachat d'un associé doit être soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés qui peut décider que toutes ou partie de ces parts sociales soient attribuées:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi,
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.6. Toutes ou partie des parts sociales d'un associé peuvent être rachetées par la Société si ces parts sociales ont été transférées en violation des articles 6.3. ou 6.4. définis précédemment.

6.7. Toutes les parts sociales rachetées en conformité avec les articles 6.5. ou 6.6. seront annulées et tous les droits attachés seront éteints.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs Gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

7.2. Les Gérants sont révocables sans délai, après avis signifié par les associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, par un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des Gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera habituellement au Luxembourg et ne sera jamais en Angleterre.

9.2. Il sera donné à tous les Gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les Gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque Gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

9.5. Dans tous les cas sous réserve de l'article 9.6, le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Gérants est présente ou représentée ; un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B devant toujours être présents en personne ou par procuration et de ceux qui sont présents (en personne ou par procuration) il doit y avoir plus de Gérants de catégorie B que de Gérants de Catégorie A. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à condition qu'au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B votent en faveur de la résolution et que le nombre de voix de Gérants de Catégorie B soit plus élevé que le nombre de votes de Gérants de Catégorie A. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Nonobstant l'article 9.5, si tous les Gérants de Catégorie A donnent un avis par télécopie, par courriel ou par d'autres moyens à la Société qu'ils n'assisteront pas à une réunion du conseil, alors le quorum pour une telle réunion, et pour adopter des résolutions valablement, ne sera pas comme indiqué dans l'article 9.5, mais, à la place, un minimum de deux Gérants de Catégorie B doivent être présents à la réunion (en personne ou par procuration) et toute résolution devra être approuvée au minimum par deux Gérants de Catégorie B pour être valable.

9.7. Tout Gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8. Les résolutions circulaires signées par tous les Gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des Gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B (dont les signatures peuvent être sur des copies séparées du document concerné) ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des statuts.

Art. 11. Responsabilités des Gérants. Les Gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier décembre de chaque année et se termine le trente novembre de l'année suivante.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le Gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social débutera à la date du présent acte et se terminera le 30 novembre 2010.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par ST. MODWEN PROPERTIES S.à r.l., préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de quinze mille livres anglaises (GBP 15.000,-), est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à environ mille cent euros.

Le montant du capital social est évalué à EUR 18.190,64.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Timothy Paul Haywood, administrateur de sociétés, né à Walsall (Royaume-Uni), le 02 juin 1963, demeurant professionnellement au Sir Stanley Clarke House, 7 Ridgeway, Quinton Business Park, Birmingham B32 1AF, Royaume-Uni;

- Monsieur Stephen James Burke, directeur de construction, né à Burton on Trent (Royaume-Uni), le 23 avril 1959, demeurant professionnellement au Sir Stanley Clarke House, 7 Ridgeway, Quinton Business Park, Birmingham B32 1AF, Royaume-Uni;

Gérants de Catégorie B:

- Monsieur Alain Heinz, administrateur de sociétés, né à Forbach (France), le 17 mai 1968, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- Monsieur Jean Pascal Caruso, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 06 juillet 1975, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

- Monsieur Samba Kane, administrateur de sociétés, né à Pontoise (France), le 12 janvier 1982, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, la mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. SILJAEW, J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juin 2010. Relation: GRE 2010/2078. Reçu soixante-quinze euros. 75.- EUR.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010087452/489.

(100098201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

Les comptes annuels au 31.12.2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour *COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS*

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010073056/15.

(100085139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

SOCLINPAR S.A., Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Participations, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 16.980.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de manière anticipée en date du 14 juin 2010 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 que:

- Monsieur Xavier SCHEYVEN, Administrateur de sociétés, demeurant en Belgique, 20, rue de l'Aurore, B-1000 Bruxelles.

- Madame Patricia VELGE, épouse SANCHEZ CASTILLO, demeurant en Espagne, 64, Castello, 28001 Madrid.

- Monsieur Antoine VELGE, Administrateur de sociétés, demeurant au Portugal, Quinta do Anjo, P-2950 PALMELA.

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois ans, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012;

Et que

- Monsieur Guy FASBENDER, demeurant au Luxembourg, 6, rue Dormans, L-1421 Luxembourg;

Est réélu Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010073286/24.

(100085057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

—
Les comptes annuels au 31.12.2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour *COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS*

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010073057/15.

(100085142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

—
Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour *COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS*

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010073058/15.

(100085144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

ING Private Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 79.669.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2010

Conseil d'Administration

Confirmation du mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Michel Van Elk, Director and Head of Marketing and Sales, ING Investment Management (Europe) bv, The Hague
- Madame Maaïke van Meer, Head of Legal Services, ING Investment Management (Europe) bv, The Hague
- Monsieur Jonathan Atack, Chief Financial and Risk Officer, ING Investment Management (Europe) bv, The Hague
- Monsieur David Eckert, Chief Operating Officer, ING Investment Management (Europe) bv, The Hague
- Monsieur Jan Straatman, Chief Investment Officer, ING Investment Management (Europe) bv, The Hague
- Monsieur Rik Vandenberghe, 52 route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Les mandats des administrateurs sont accordés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Réviseur d'Entreprises

Reconduction de mandat de la société Ernst & Young, 7 parc d'activités Syrdall à L-5365 Munsbach pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 20 mai 2010.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010074492/24.

(100085006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Compar Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 105.714.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPAR INVEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2010073065/11.

(100084988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Concept Art S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 121.284.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073066/10.

(100084684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

D & F S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.016.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073068/10.

(100084742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Doge Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOGE INVEST S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010073075/13.

(100084689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Europa Maidstone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073084/10.

(100085138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Doge Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.161.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 mai 2010

Quatrième résolution:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs de Monsieur Thierry FLEMING, Expert-comptable, né à Luxembourg le 24/07/1948, domicilié professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg; Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg le 23/09/1955, domicilié professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, Monsieur Guy HORNICK, Expert-comptable, né à Luxembourg le 29/03/1951, domicilié professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2016.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Thierry FLEMING, Claude SCHMITZ et Guy HORNICK, anciennement sise 5, Boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg et transférée 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

DOGE INVEST S.A.
Société Anonyme
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ
Deux Administrateurs

Référence de publication: 2010073076/26.

(100085024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Dralinvest S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 150.025.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010073077/12.

(100085515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Mastertec Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.261.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

M. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg a été nommé en date du 18 novembre 2008 en tant que représentant permanent de T.C.G Gestion S.A. avec effet au 18 novembre 2008.

Luxembourg, le 14 juin 2010.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Christelle Ferry
Représentant permanent

Référence de publication: 2010073231/16.

(100084933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

EASA, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 24.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karin DUBOIS.

Référence de publication: 2010073086/10.

(100085083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Ecosynergie Inc. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.635.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073087/10.

(100084773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

EECF Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 112.549.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Pour EECF Alpha S.à r.l.

Matthijs Bogers

Gérant

Référence de publication: 2010073089/13.

(100084729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Guimauve S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 134.034.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 10 juin 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 10 juin 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

Pour GUIMAUVE S.A.- SPF

Société de Gestion de Patrimoine Familial

Signature

Référence de publication: 2010073150/21.

(100084940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Espace et Rénovation, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 111, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 142.882.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073101/10.

(100084785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Valartis Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 153.970.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Valartis Strategic Investments S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg and a share capital

of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), the registration of which with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

here represented by Mr. Jean-Paul Schaul, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name Valartis Finance S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever (including, without limitation, trusts) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

7. Capital contribution. The funds received from time to time as capital contribution shall be allocated to a special capital contribution reserve. The special capital contribution reserve is at the free disposal of the shareholders and the board of managers, as the case may be, for the reimbursement of such capital contribution to the shareholders at any time.

8. Board of managers.

8.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

8.2. The managers may be dismissed ad nutum.

9. Powers of the board of managers.

9.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall

have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

9.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

10. Procedure.

10.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

10.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

10.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

10.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

10.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

10.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

10.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature.

11. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the manager or, in case of plurality of managers by the joint signatures of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 9.2 of these Articles.

12. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

13. Powers and voting rights.

13.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

14. Form - Quorum - Majority.

14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

15. Accounting year.

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the sixteenth day of July of one year and end on the fifteenth day of July of the following year.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

16. Allocation of profits.

16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

17. Interim dividends. The board of managers is authorised to proceed, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the financial year, to the payment of interim dividends to the shares subject only to three (3) conditions: i) the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts; ii) the date of the interim accounts may not be older than three (3) weeks at the date of the relevant board meeting; and iii) the interim accounts, which may be un-audited, must show that sufficient distributable profits exist

18. Auditor. The audit of the Company's annual accounts may be entrusted, at the discretion of the shareholder(s), to one (1) or several auditor(s). In such case, the auditor(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration and the term of their mandates. The auditor(s) is/are re-eligible.

19. Dissolution - Liquidation.

19.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

19.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

20. Application of the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 15 July 2010.

Subscription - Payment

Thereupon, Valartis Strategic Investments S.à r.l., prenamed, represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all twelve thousand five hundred (12,500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The number of managers is set at two (2). Are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Marcel MARBACH, born on December 9, 1973 in Saarlouis (Germany), professionally residing at 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
 - Mr. Jean-Paul SCHAUL, born on April 3, 1955 in Ettelbruck, professionally residing at 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
2. The registered office of the Company is set at 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil dix le vingt-quatrième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Valartis Strategic Investments S.à r.l, une société à responsabilité limitée établie sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, avenue Monterey L-2163 Luxembourg et un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), en cours d'être enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Société de Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Jean-Paul Schaul, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles. Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Valartis Finance S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit (y compris et sans limitation, à travers un «trust») et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

7. Capital contribution. Les fonds reçus de temps en temps en tant que capital contribution sont alloués à une réserve spéciale de capital contribution. La réserve spéciale de capital contribution est à la libre disposition des associés et, le cas échéant, du conseil de gérance, pour le remboursement de la capital contribution aux associés à tout moment.

8. Conseil de gérance.

8.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

8.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

9.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

10. Procédure.

10.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

10.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

10.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

10.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

10.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

10.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

10.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie. La date d'une telle résolution circulaire est la date de la dernière signature.

11. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant ou en cas de plusieurs gérants par la signature collective de deux gérants ou encore par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 9.2 des Statuts.

12. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

13. Pouvoirs et Droits de vote.

13.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

13.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

14. Forme - Quorum - Majorité.

14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

15. Exercice social.

15.1. L'exercice social commence le seizième jour de juillet d'une année et se termine le quinzième jour de juillet de l'année suivante.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

15.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

16. Affectation des bénéfices.

16.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

17. Dividendes intérimaires. Aussi souvent qu'il l'estime opportun et à tout moment durant l'exercice financier, le conseil de gérance est autorisé à procéder à un paiement de dividendes intérimaires aux parts sociales, si les trois conditions suivantes sont remplies: i) le conseil de gérance ne peut décider de faire une distribution que sur la base de comptes intérimaires (ii) les comptes intérimaires ne peuvent dater de plus de trois semaines avant la date de la réunion du conseil de gérance portant sur ladite distribution et (iii) les comptes intérimaires, qui n'ont pas besoin d'être révisés, doivent montrer l'existence de profits distribuables suffisants.

18. Revision des comptes annuels. La révision des comptes de la Société peut être confiée, à la discrétion du/des associé(s), à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises. Dans tel cas, le(s) réviseur(s) d'entreprises sera/seront nommé(s) par l'assemblée générale des associés, qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) réviseur(s) d'entreprises est/sont rééligible(s).

19. Dissolution - Liquidation.

19.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

19.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

20. Application de la loi. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 15 juillet 2010.

Souscription - Libération

Valartis Strategic Investments S.à r.l., préqualifiée, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 1.500.- euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux (2). Sont nommées pour une durée indéterminée comme gérants de la Société:

- Marcel MARBACH, né le 9 décembre 1973 à Saarlouis (Allemagne), avec adresse professionnelle au 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- Jean-Paul SCHAUL, né le 3 avril 1955 à Ettelbruck, avec adresse professionnelle au 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.P. SCHAUL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 juin 2010. Relation: lac/2010/28064. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010086326/391.

(100095541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Electro-Re, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 24.739.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, le lundi 7 juin 2010

Quatrième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

ERNST & YOUNG

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2010.

Pour la Société

Fabrice FRERE

Directeur Délégué

Référence de publication: 2010073091/17.

(100085480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

EMC Luxembourg PSF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 122.660.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 2 juin 2010 que l'associé unique de la Société, la société EMC GROUP 1 LIMITED, une société soumise au droit des Bermudes, ayant son siège à Claredon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, a cédé les 60.000 parts sociales qu'il détenait dans la Société à la société EMC INTERNATIONAL COMPANY, une société soumise au droit irlandais, établie et ayant son siège à Sir Rogerson'S Quay, 70, Dublin 2., Irlande, avec effet au 2 juin 2010.

Les parts sociales de la Société sont dorénavant détenues comme suit:

EMC INTERNATIONAL COMPANY 60.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010073094/20.

(100084971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Fortis Lease Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 105.096.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Fortis Lease Group S.A. en date du 29 avril 2010

Renouvellement du mandat du Commissaire

L'Assemblée Générale décide de mettre fin au mandat de Commissaire de PricewaterhouseCoopers (adresse: 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg) à Luxembourg, et décide de nommer Mazars (adresse: 10A rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg) pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013.

Luxembourg, le 31 mai 2010.

Pour extrait conforme

Fortis Lease Group S.A.

Carlo Thill / Philippe De Vos

Président / Chief Financial Officer

Référence de publication: 2010073112/17.

(100085118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Enigma Investment & Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 260.000,00.

R.C.S. Luxembourg B 93.265.

Orangefield Trust (Luxembourg) S.A., domiciliataire de sociétés, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, a dénoncé le siège social de ENIGMA INVESTMENT & DEVELOPMENT S.à.r.l. avec effet au 2 juin 2010.

Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010073096/11.

(100084722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Enigma Investment & Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 260.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 93.265.

Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 2 juin 2010.

Lux Konzern S.à.r.l.

Signatures

Référence de publication: 2010073098/12.

(100084724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Enigma Investment & Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 260.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 93.265.

Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 2 juin 2010.

Gilles JACQUET.

Référence de publication: 2010073099/11.

(100084726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Transtrend Equity Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.012.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire en date du 11 mai 2010

En date du 11 mai 2010, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 31 mai 2010, de Monsieur Adrianus A. Van Hienen en qualité de Président et d'Administrateur
- de coopter, avec effet au 31 mai 2010, Monsieur Norbert Wagemans, Robeco Luxembourg SA, 287-289 route d'Arlon, L - 1150 Luxembourg, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011, en remplacement de Monsieur Adrianus A. Van Hienen, démissionnaire
- de nommer, avec effet au 31 mai 2010, Monsieur Norbert Wagemans en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée

Luxembourg, le 3 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010073324/20.

(100085106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Euroness S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 90.594.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

G.T. Management Services S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010073102/13.

(100085506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Evann Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 111.129.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073103/10.

(100085171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Harsco Metals Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4503 Differdange, Chantier ProfilArbed.
R.C.S. Luxembourg B 29.281.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société du 30 avril 2010 que Monsieur Eric Defrance, né le 14 mai 1965 à Châlons-sur-Marne (France), demeurant à F-57570 Berg-sur-Moselle, 22, chemin des quatre vents, a été nommé en tant qu'administrateur de la Société, ceci avec effet immédiat et pour un mandat se terminant à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2013.

Par ailleurs, il résulte des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration de la Société en date du 1^{er} juin 2010 que Monsieur Eric Defrance, né le 14 mai 1965 à Châlons-sur-Marne (France), demeurant à F-57570 Berg-sur-Moselle, 22, chemin des quatre vents, a été nommé en tant qu'administrateur-délégué de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Monsieur Defrance dispose d'un pouvoir de signature obligatoire pour tout ce qui concerne l'autorisation d'établissement de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010073153/21.

(100085081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Evann Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 111.129.

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010073104/10.

(100085173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Extenso, Société Anonyme.

Siège social: L-1452 Luxembourg, 18, rue Théodore Eberhard.

R.C.S. Luxembourg B 127.291.

—
Extrait du procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du vendredi 26.04.10 à 10h00 pour:

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 avril 2010, que les actionnaires ont décidé de remplacer l'administrateur M. François SPAGNOLO par Monsieur Stephan PROBST, né le 25 décembre 1954 à Luxembourg, et domicilié au 18, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'assemblée générale de 2012 .

Pour le Conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2010073105/14.

(100085022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

France Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.500.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Pour France Investment S.A.

Stéphane HEPINEUZE

Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2010073114/13.

(100084727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Lux-Irl Investments No. 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.754.

—
Nomination du représentant permanent de l'administrateur suivant de la Société:
suite aux résolutions de la Société Manacor (Luxembourg) S.A., administrateur de La Société, la personne suivante a été nommée représentant permanent:

Monsieur Franciscus W.J.J. Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays Bas, demeurant à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lux-Irl Investments No. 1 S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2010073197/17.

(100085067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Durosols S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 58.223.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010073451/9.

(100085656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.